

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER

ADHÉSION VIA MYASSUR

PÉRIMÈTRE

Produit

- ▶ MILLEVIE PER – Code PERIC

Acte de gestion

- ▶ Adhésion avec versement initial en fonds propres

Adhérent

- ▶ Majeur capable de 18 ans à 69 ans

Canal de vente

- ▶ Face à Face

Modalités de signature

- ▶ Signature électronique en Agence SAG
- ▶ Signature manuscrite

- ▶ Fil d'ariane de la saisie



CAS D'USAGE À SAISIR VIA MYASSUR

Adhérent Majeur Protégé

*Utilisation de MyAssur pour une adhésion avec versement initial en fonds propres
Utilisation de WebAssur pour une adhésion avec versement initial par transfert*

Adhérent Majeur Protégé, Client domicilié à l'étranger / Non résident, Client sous contentieux Assureur, ...

Redirection automatique dans WebAssur avec passage de contexte Conseiller / Client / Contrat

Prélèvement sur un compte bancaire Professionnel (type 08), Clause bénéficiaire en rédaction libre par ex., ...

*Cas passant dans MyAssur mais à saisir via WebAssur
Le conseiller doit anticiper ces cas pour utiliser WebAssur de façon proactive et donc poser la question lors de l'entretien de découverte au client*

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

ACCÈS MYASSUR

- ▶ Accès à MyAssur, depuis le panier des opérations LEA et la sélection du bouton « Souscrire », puis du canal de vente

Panier des opérations LEA

Proposition

Retraits

Souscriptions

Autres opérations

Souscriptions

MILLEVIE PER

Libellé support

Montant initial

Pourcentage initial

Versement programmé

Pourcentage programmé

LU1951227419 - THEMATICS WATER FD H R A EUR3D

35 000,00 EUR

100,00 %

Consulter la synthèse LEA

Assurer un suivi

Lettre d'Assurance Vie

N° Client : 07 : CCE

Adresse : BA : EC

Souscription Assurance Informations complémentaires

Informations Complémentaires

Sélection du produit

MILLEVIE PER

Média

Face à face Téléphone entrant Téléphone sortant

Sélection de l'IBAN de prélèvement

IBAN

FR76 1131

FR76 1131

Titulaire

MADAME

MADAME

- Attention, avant toute saisie d'une demande d'adhésion, l'entretien Conseil Epargne doit avoir été effectué au préalable via la session LEA PER

- ▶ Le choix du compte bancaire à utiliser sur le contrat se fait à partir de MyAssur. Ouverture de MyAssur
- ▶ Parmi les comptes bancaires affichés, choisir celui qui sera rattaché au contrat du client

Quel compte souhaitez-vous utiliser ?

■ Caisse d'Epargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR7613807000333041934661804

Pense-bête Saisie MyAssur

- ❖ Tout champ précédé de « * » doit être obligatoirement saisi
- ❖ Cliquer sur **Précédent** pour revenir à l'écran précédent
- ❖ Cliquer sur pour modifier la saisie en cours, le champs redevient vierge
- ❖ Consulter les informations pédagogiques / à retenir Information importante
- ❖ Activer le « Mode expert » **Mode expert** permettant de saisir les dérogations de frais d'entrée. Utiliser l'icône pour faire des mises à jour

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

INFORMATIONS

▶ Alimenter la rubrique « **Statut de votre client** »

- Le statut professionnel est pré-affiché par défaut à « Salarié », le modifier le cas échéant
- L'âge prévisionnel de départ à la retraite est pré-affiché par défaut à « 62 », le modifier le cas échéant

Adhésion MILLEVIE PER
LOU BUGUGNANI



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Statut de votre client

Statut professionnel

☒ Salarié ☐ Travailleur non salarié ☐ Travailleur non salarié agricole

Age prévisionnel de départ à la retraite

62

Votre client n'est pas adhérent à l'APERP, il devra payer la cotisation de 20 €.

① Information importante

L'adhésion à l'APERP est obligatoire. Il s'agit de l'association souscriptrice du contrat PERI. Elle assure la représentation des intérêts de ses adhérents dans le cadre du PERI.

Continuer

- La cotisation de 20€ est gérée automatiquement, elle sera prélevée si le client n'est pas déjà détenteur d'un contrat Solution PERP (BPCE Vie).
- + Si le client est déjà détenteur d'un produit Solution PERP (BPCE Vie) alors le client s'est déjà acquitté de cette cotisation. La phrase suivante est alors affichée « *Votre client est déjà adhérent à l'APERP, il n'aura pas à payer la cotisation.* »

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENT INITIAL

- ▶ Alimenter la rubrique « **Montant du versement** »
- Renseigner le montant du versement initial en respectant les seuils minimum *
- Choisir l'option de déductibilité du versement (Déduction fiscale « Oui / Non »)

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Montant du versement

Montant du versement
500 €

Hors montant de la cotisation APERP 20 €

Le montant total qui sera prélevé est de 520 €

Déduction fiscale souhaitée pour ce versement
☒ Oui ☐ Non

Information importante

Ce choix est irrévocable

Continuer

** Si le montant du versement initial est inférieur à 500€, un message d'information s'affiche rappelant la règle de mise en place d'un plan de Versements Programmés par ex.*

Versement

Pour un versement initial inférieur à 500 euros, un versement programmé devra être mis en place pour finaliser la souscription.

Continuer

Modifier le montant

- ▶ Alimenter la rubrique « **Compte à utiliser pour ce versement** »

- Parmi la liste des comptes bancaires affichés, choisir celui qui sera utilisé pour le débit du versement initial

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Compte à utiliser pour ce versement

■ Caisse d'Epargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR76138070003330

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENT INITIAL

▶ Alimenter la rubrique « **Mode de gestion du contrat** »

- Le mode de gestion pré-remplé par défaut est « Sécurisation Progressive ». Modifier le mode de gestion en fonction du choix du client

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Mode de gestion du contrat


Sécurisation progressive


Gestion libre

① **Sécurisation progressive**

Sécurisation progressive de l'épargne en fonction du temps restant à courir d'ici la date prévisionnelle du départ à la retraite et en fonction du profil de gestion choisi. La part d'actif à faible risque s'accroît au fur et à mesure que l'assuré s'approche de la retraite.

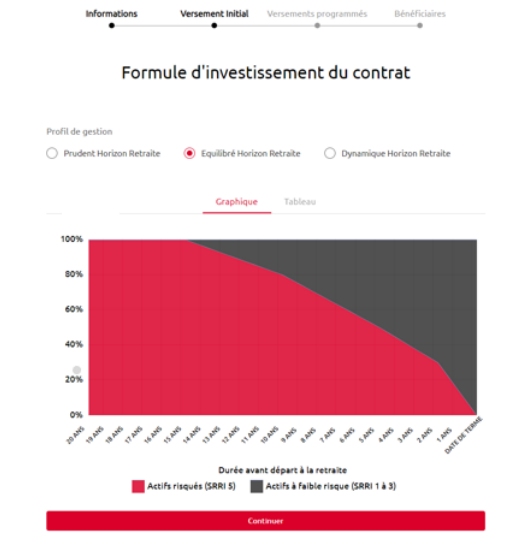
Continuer

Important : Un mode de gestion unique pour tous les compartiments du contrat

▶ Alimenter la rubrique « **Formule d'investissement du contrat** »

- La formule d'investissement pré-remplée par défaut est « Equilibré Horizon Retraite », modifier la formule en fonction du choix du client

Affichage graphique



Affichage tableau

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Formule d'investissement du contrat

Profil de gestion
☐ Prudent Horizon Retraite ☒ Equilibré Horizon Retraite ☐ Dynamique Horizon Retraite

Temporalité	Part actifs risqués	Part actifs peu risqués
Jusqu'à 10 ans avant	100 %	0 %
Entre 5 et 10 ans avant	80 %	20 %
Entre 2 et 5 ans avant	50 %	50 %
Jusqu'à 2 ans avant	30 %	70 %
A la retraite	0 %	100 %

Continuer

Important : La formule d'investissement est unique pour tous les compartiments du contrat

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENT INITIAL

Focus « Gestion libre » (1/2)

▶ Alimenter la rubrique de choix de la « **Gestion libre** »

- Le client doit confirmer son choix d'une gestion libre, et doit renoncer explicitement au mode de gestion « Sécuration progressive » par défaut

Gestion libre

☒ Le client renonce au mode de gestion de sécurisation progressive au profit de la gestion libre

Continuer

Annuler

▶ Alimenter la rubrique « **Les supports retenus pour le versement** »

- La liste des fonds éligibles au MILLEVIE PER s'affiche par ordre alphabétique

Informations

Versement initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Les supports retenus pour le versement

Tous les supports

Support	Code ISIN	Documentation
☐ ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE C	FR0010058529	D
☐ ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE	FR0012333201	D
☐ ALLOCATION PILOTEE OFFENSIVE	FR0012333219	D
☐ BEST BUSINESS MODELS	FR0013079761	D
☐ CARMIGNAC COMMODITE	LU0164455502	D
☐ CENTIFOLIA (C)	FR0007076930	D
☐ Croissance Diversifiée	FR0013300910	D
☐ DNCA Invest Beyond Alterosa A	LU1907594748	D
☐ DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities	LU0284393930	D
☐ DNCA Invest Beyond Global Leaders	LU0383783841	D

Nombre de supports par page 10 1 - 10 de 107

Continuer

- ✚ Cibler un support en renseignant tout ou partie de son nom dans le moteur de recherche

DNCA Invest Beyond Global Leaders (LU0383...

DNCA Invest Beyond Alterosa A (LU19075947...

DNCA Invest Beyond Semperosa A (LU190759...

DNCA Invest Beyond European Bond Oppport...

DNCA Invest Beyond Infra et Transition (LU03...

- ✚ Cibler une famille de supports par typologie

Tous les supports

Fonds en euros

OPC Actions

OPC Obligataires

OPC Diversifiés

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENT INITIAL

Focus « Gestion libre » (2/2)

- Cliquer sur les supports à sélectionner. Au fur et à mesure, ces supports choisis apparaissent en début de liste reclassés par ordre alphabétique

- + Possibilité de décocher le(s) support(s) sélectionnés par erreur

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Les supports retenus pour le versement

Tous les supports

Support	Code ISIN	Documentation
☒ ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE C	FR0010058529	
☒ CENTIFOLIA (C)	FR0007076930	
☒ DORVAL MANAGEURS	FR0010158048	
☐ ALLOCATION PILOTEE EQUILIBRE	FR0012333201	
☐ ALLOCATION PILOTEE OFFENSIVE	FR0012333219	
☐ BEST BUSINESS MODELS	FR0013079761	
☐ CARMIGNAC COMMODITE	LU0164455502	
☐ Croissance Diversifiée	FR0013300910	
☐ DNCA Invest Beyond Alterosa A	LU1907594748	
☐ DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities	LU0284393930	

Nombre de supports par page 10 1 - 10 de 107 |< < > >|

Continuer (3 supports sélectionnés)

- + Répartir alors en montant ou en pourcentage, le versement initial sur les supports choisis

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Répartition pour les 500 €

ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE C		
Montant versement	Pourcentage versement	
300 €	60	
CENTIFOLIA (C)		
Montant versement	Pourcentage versement	
200 €	40	
Restant à répartir : 0 €		
Continuer		

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENT INITIAL

► Consulter la rubrique « **Vérifier le versement initial** »

- Vérifier les informations saisies précédemment

Précédent Adhésion MILLEVIE PER LOU BUGUENANI Mode expert ☒

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330
Taux de frais	3 % 

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

- Pour appliquer une **dérogation de frais sur le versement initial**, utiliser **Mode expert** ☒

- + Cliquer sur l'icône  pour ouvrir la fenêtre de saisie d'un taux et motif de dérogation au taux standard de frais appliqué

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330
Taux de frais	3 % 

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

Saisir le taux

Taux de frais

3

Justification

Valider



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 % 

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

► Valider la rubrique « **Mise en place de versements programmés** »

- Le client choisit de mettre en place un plan de Versements Programmés
- Rappel : en fonction du montant du versement initial (100€), la mise en place d'un plan de VP est obligatoire*

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Mise en place de versements programmés

☒ Oui

☐ Non

① Information

Les versements programmés vous permettent d'épargner tout en douceur. A moyen terme, ces versements réguliers vont vous permettre d'augmenter votre épargne et ainsi de vous constituer un capital.

► Alimenter la rubrique « **Combien le client souhaite-t-il verser ?** »

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Combien le client souhaite-t-il verser ?

Montant du versement

100 €

Périodicité

☒ Mensuelle ☐ Trimestrielle ☐ Semestrielle ☐ Annuelle

Premier versement le

☒ 5 du mois ☐ 15 du mois ☐ 25 du mois

Déduction fiscale appliquée au plan de versements programmés

☒ Oui ☐ Non

① Information importante

Ce choix est irrévocable et concernera l'ensemble des versements de ce plan.

Continuer

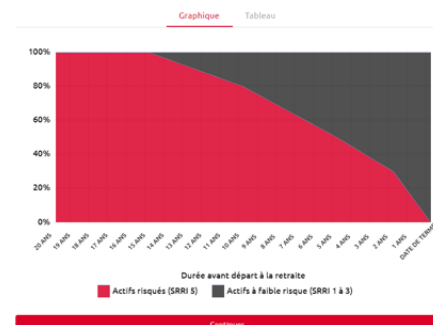
- Le mode de gestion et la formule au sein de la sécurisation progressive sont rappelés à l'instar du choix pour le versement initial (Un mode de gestion unique pour tous les compartiments du contrat)

- Renseigner le montant du plan de VP
- Par défaut la périodicité du plan est « Mensuelle » et la date de prélèvement est au « 5 du mois », à modifier selon le choix du client
- Renseigner le choix pour la déductibilité ou non du plan de VP

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Formule d'investissement du contrat

Le profil de gestion choisi est : Équilibré Horizon Retraite



MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

- ▶ Parmi la liste des comptes bancaires affichés, choisir celui qui sera appliqué sur le plan de VP

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Compte à utiliser pour ce versement

■ Caisse d'Épargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR7613807000333041934661804

- ▶ Cliquer sur le choix de réévaluation automatique des VP

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Réévaluation automatique de ces versements

Réévaluation annuelle automatique des versements programmés

☐ Oui ☐ Non

① Information importante

Réévaluation automatique annuelle, dans la limite d'un taux minimum de 2% et d'un taux maximum de 5% (si le taux d'inflation est supérieur à 2%).

Focus « Gestion libre »

- ▶ Alimenter la rubrique « **Reprise de la même répartition que pour le versement initial** »
 - Si la déductibilité fiscale sur le plan de VP est identique au choix exprimé sur le versement initial, alors le conseiller peut choisir de reprendre la répartition choisie sur le versement initial ou de choisir une nouvelle répartition

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Reprise de la même répartition que pour le versement initial ?

- ☐ Reprendre la même répartition que pour mon versement initial
☐ Choisir une autre répartition

Continuer

- Si la déductibilité fiscale sur le plan de VP est différente de celle choisie sur le versement initial, alors le conseiller doit sélectionner une nouvelle répartition
 - ✦ Mêmes écrans de sélection des supports que pour le versement initial

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

- ▶ Consulter la rubrique « **Vérifier votre plan de versements programmés** »
- Vérifier les informations saisies précédemment

Précédent Adhésion MILLEVIE PER LOU BUGUIGNANI Mode expert

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifiez votre plan de versements programmés

① Offre promotionnelle
Offre produit PERI valable du 24/08/2020 au 31/12/2020 : 0% sur les VP

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 333
Taux de frais	3 % sous réserve d'une offre promotionnelle en cours

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

- Précision est faite si une offre promotionnelle est en cours. Modification possible du taux de frais

- Pour appliquer une **dérogation de frais sur le plan de VP**, utiliser la fonctionnalité « Mode expert »
- ✦ Cliquer sur l'icône pour ouvrir la fenêtre de saisie d'un taux et motif de dérogation au taux standard de frais appliqué (taux applicable post offre promotionnelle en cours)

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifiez votre plan de versements programmés

① Offre promotionnelle
Offre produit PERI valable du 24/08/2020 au 31/12/2020 : 0% sur les VP

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	3 % sous réserve d'une offre promotionnelle en cours

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

Saisir le taux

Taux de frais
3

Justification

Valider



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifiez votre plan de versements programmés

① Offre promotionnelle
Offre produit PERI valable du 24/08/2020 au 31/12/2020 : 0% sur les VP

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 % sous réserve d'une offre promotionnelle en cours

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Continuer

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

BÉNÉFICIAIRES

▶ Alimenter la rubrique « **Quel est le type de clause bénéficiaire choisi ?** »

- Choisir le type de clause bénéficiaire applicable en cas de décès du client en phase d'épargne parmi 3 types :

- + Clause standard
- + Clause bénéficiaires désignés
- + Clause testamentaire

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Quel est le type de clause bénéficiaire choisi ?

		
Clause standard	Clause bénéficiaires désignés	Clause testamentaire

CLAUSE STANDARD

▶ Choisir la clause standard parmi celles de la liste proposée sur le conjoint, les enfants ou les héritiers

Quelle clause standard préférez-vous ?

- ☒ Mon conjoint ou mon partenaire de pacte civil de solidarité (PACS) à la date du décès, à défaut mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés en cas de prédécès, à défaut mes héritiers selon les règles de la dévolution successorale
- ☐ Mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés en cas de prédécès, à défaut mes héritiers selon les règles de la dévolution successorale.
- ☐ Mes héritiers selon les règles de la dévolution successorale.

Continuer

CLAUSE TESTAMENTAIRE

▶ Renseigner les coordonnées du notaire en charge du testament du client

Qui est le notaire en charge de votre testament ?

* Champs obligatoires

Maître *

Adresse *

Code Postal *

Ville *

Continuer

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

CLAUSE BÉNÉFICIAIRES DÉSIGNÉS

- ▶ Ajouter autant de bénéficiaires désignés que souhaités par le client via le bouton

⊕ Ajouter un bénéficiaire

Informations Versement initial Versements programmés Bénéficiaires

Qui sont les bénéficiaires ?

⊕ Ajouter un bénéficiaire

Continuer

- ▶ Saisir les coordonnées de chaque bénéficiaire (Identité complète, Date et lieu de naissance, Lieu d'habitation)

Ajouter un bénéficiaire

Qui est ce bénéficiaire ?

* Champs obligatoires

Civilité *

Ce champ est obligatoire

Nom *

Prénom *

Nom de naissance *

Date de naissance *

Pays de naissance *



Département de naissance *



Commune de naissance *



Code INSEE de naissance *

Situation famille *



Capacité juridique *

Indéterminé



Majeur capable

Continuer

Précédent

Adhésion MILLEVIE PER
LOU BUGUENANI

Informations Versement initial Versements programmés Bénéficiaires

Qui sont les bénéficiaires ?

Précédent

Ajouter un bénéficiaire

Où habite ce bénéficiaire ?

* Champs obligatoires

Pays de naissance *

France



N°

12



Indice

Type de voie

Rue

Nom de voie *

de la bergerie



Complément d'adresse

Code postal / Commune *

PARIS 02(75002)



Continuer

- ▶ Renseigner le pourcentage de répartition pour le bénéficiaire
- ▶ Ajouter un nouveau bénéficiaire selon le choix du client

Informations Versement initial Versements programmés Bénéficiaires

Qui sont les bénéficiaires ?



Lucie MALIN
Né(e) le 31/12/1975

Pourcentage de répartition



⊕ Ajouter un bénéficiaire

Continuer

MODE OPÉRATOIRE MILLEVIE PER ADHÉSION VIA MYASSUR

RÉCAPITULATIF

- ▶ Consulter la rubrique « **Vérifier les informations** »
 - Vérifier les informations saisies précédemment

Vérifier les informations

Informations

Statut professionnel	Salaré
Age prévisionnel de départ à la retraite	62
Montant de la cotisation APERP	20 €

Versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1%

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Versement programmé

Informations

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 %

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Option

Modalités de sortie à la retraite	Le client décidera le moment venu pour une sortie en rente ou en capital.
-----------------------------------	---

Bénéficiaires

Mon conjoint ou mon partenaire de pacte civil de solidarité (PACS) à la date du décès, à défaut mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés en cas de prédécès, à défaut mes héritiers selon les règles de la dévolution successorale

Continuer

NB : Si le client opte dès à présent pour la sortie en rente irrévocable au moment de la liquidation, alors le conseiller doit modifier l'option mise par défaut de choix ultérieur, depuis cet écran

- ▶ L'adhésion est alors créée

Adhésion MILLEVIE PER
LOU BUGUENANI



Votre contrat a bien été créé.

Finaliser la souscription

- ▶ Faire signer la liasse. Le mode de signature électronique en Agence SAG est proposé si le client est éligible. Le mode de signature manuscrite reste disponible par défaut